

550, boulevard Wilfrid-Lavigne  
Gatineau (Québec) J9H 6L5  
Tél. : 819 684-0222



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Séance ordinaire du mardi 12 mars 2024**  
En virtuel 18h30 à 20h30

<b><u>1.Présences, vérification du quorum</u></b>	<b><u>Absences</u></b>
Viviane Poirier Geneviève Bédard Alexandra Arvisais Johanne Caouette Josée Gosselin Amélie Lapointe Gagnon Sandra Thibodeau Johanne Caouette Grégoire Poirier-Richer Charles Tardif Tanya Bessette Steve Côté Marie-Pierre Couture	Suzanne Roussy Anik Lauriault Isabelle Gauthier
<b><u>1A. Mot de la direction</u></b> <b>011-CE</b> <b><u>Viviane Poirier</u></b>  <b>La 2<sup>e</sup> étape est légèrement prolongée en raison de la grève. La 3<sup>e</sup> étape qui vaut pour 60% demeure plus longue.</b>  <b>Madame Poirier mentionne que plusieurs membres du personnel sont impliqués dans le tutorat, il y a une bonne participation et c'est positif. Il est prévu que ce soit jusqu'au mois de mai ou plus tôt selon les groupes.</b>  <b>L'enseignante SASAF du CSSPO étant en congé de maladie, nous avons trouvé une remplaçante, 3h semaine, avec Mme Sandra Thibodeau au préscolaire.</b>  <b>Plusieurs services d'aides aux élèves sont mis en place. Entre autres Mme Christine Martel et Mme Édith Maguia Fondjio aide-enseignante, Mme Lise Légaré soutien en orthopédagogie et Mme Jessica Gauthier soutien au préscolaire.</b>	

Mme Poirier mentionne qu'une baisse d'élèves est prévue en 2024-2025. La prévision est de 302 élèves pour le moment. Plus d'information sera transmis par le SOST sou peu. Suivi sera fait au soutien informatique.

Nouveaux membres au CÉ : Josée Gosselin

Les travaux de secrétariat seront désormais effectués par Alexandra Arvisais.

### **1B. Mot du président**

#### **Simon Lajoie**

Monsieur Lajoie mentionne qu'il y aura un suivi concernant les travaux de structures de l'école, plan d'architecture à venir. L'ouverture de l'école 037 a peu d'impact sur notre école comparé à d'autres écoles du secteur.

### **1C-Période de questions**

Aucune question

### **1D- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Amélie Lapointe-Gagnon et secondé par Johanne Caouette.

### **1E- Suivi et Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2023**

Sur proposition de Johanne Caouette et secondé par Simon Lajoie.

Les ressources matérielles de la CSSPO prévoient un projet pilote afin d'installer des caméras de surveillance. Considérant les besoins l'école du Vieux-Verger, elle devrait être dans les premières écoles ciblées. Madame Poirier mentionne que les panneaux pour le stationnement ont été livrés et seront fait dès que possible.

Monsieur Lajoie mentionne que Monsieur Ghislain a mis fin à son contrat de la patinoire. Il a d'ailleurs annoncé qu'il prenait sa retraite. Pour l'an prochain, il est possible que des parents du quartier prennent le projet en main. Des discussions et des vérifications avec la ville doivent avoir lieu.

**Monsieur Lajoie rappelle que le 8 avril prochain sera une journée pédagogique en raison de l'éclipse solaire. Des lunettes seront fournies aux élèves présents au service de garde ainsi qu'au personnel de l'école. Un rappel sera fait dans l'infos-parents.**

**En lien avec le plan de lutte, Madame Poirier mentionne que le sondage QSVE-R débutera bientôt auprès des élèves de la 4<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année. Le but de ce sondage est de vérifier la perception des élèves au sujet du sentiment de sécurité à l'école, la violence et de l'intimidation. Un suivi sera fait au soutien informatif.**

**Madame Poirier mentionne qu'il n'a pas été nécessaire de solliciter le conseiller municipaux pour un don financier. En effet, l'achat de caméra sera effectué par le CSSPO.**

## **2- Travaux du conseil- Approbation-Adoption**

### **CE-20-12032024 Activités et sortie scolaire 2e année**

87. Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école. Considérant la proposition des enseignantes de 2e année;

Il est proposé par Sandra Thibodeau et appuyé par Steve Côté que le CE approuve la sortie scolaire à la Maison de la Culture, spectacle La Magie de la chimie 3, le mardi 16 janvier à 10h, sans frais pour les parents.

### **CE-21-12032024 Projet Opération Enfant Soleil**

94. Le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école.

L'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement; le Centre de services scolaire doit, à la demande du conseil d'établissement, lui permettre l'examen des dossiers du fonds et lui fournir tout compte, tout rapport et toute information s'y rapportant.

Considérant le projet soumis par le conseil des élèves;

Considérant que la vie de la filleule de notre enseignante-ortho, Lisa Mercurio qui a été sauvée à la suite d'une transfusion foeto maternelle et qu'Opération Enfant Soleil a soutenu la famille

Il est proposé par Tanya Bessette et appuyé par Amélie Lapointe-Gagnon que le conseil d'établissement approuve la journée « Porte ton pyjama » en échange d'un don volontaire, par exemple 1\$ ou 2\$ qui sera remis à Opération Enfant Soleil.

#### **CE-22-12032024 Grille-Matières 2024-2025**

86. Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant:

1° de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;

3° du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

Considérant la consultation faite auprès du personnel enseignant comme prévu à l'article 89 de la LIP;

Il est proposé par Simon Lajoie et appuyé par Sandra Thibodeau que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière tel que présenté.

#### **CE-23-12032024 Rentrée progressive au préscolaire 2024-2025**

87. Considérant que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réussite éducative des élèves;

Considérant que le nombre de journées de fréquentation scolaire établi dans le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignant primaire et de l'enseignement secondaire est de 180 jours;

Il est recommandé qu'une entrée progressive soit prévue pour tous les élèves du préscolaire 4 et 5 ans et que celle-ci s'actualise selon les paramètres suivants :

- Que cette mesure s'applique au cours des quatre premières journées de classe du calendrier scolaire courant. La première journée de classe étant le 29 août 2024, la rentrée à temps plein se fera donc au premier jour 5 soit le jeudi 5 septembre 2024 du calendrier adopté;
- Que pour les élèves déjà inscrits au service de garde (SDG), le service soit offert à l'intérieur et à l'extérieur des heures des services éducatifs en classe (de l'ouverture du SDG à sa fermeture le soir);
- Que pour les élèves non-inscrits au SDG, le service doit être offert à l'intérieur des heures des services éducatifs en classe (du début à la fin des classes);

- Que l'organisation de cette mesure tienne compte prioritairement de la sécurité de chacun des élèves ciblés;
- Que cette mesure n'entraîne pas de frais supplémentaires aux parents de l'élève;
- Que cette mesure n'amène aucune modification à l'horaire du transport.

Il est proposé par Tanya Bessette et appuyé par Amélie Lapointe-Gagnon que le conseil d'établissement approuve les modalités de la rentrée progressive tel que présenté.

#### **CE-24-12032024 Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement - Définir l'objet de consultation**

89.2. Le conseil d'établissement doit, au moins une fois par année scolaire, consulter les élèves ou un groupe d'élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école, notamment les activités extrascolaires proposées, l'aménagement de locaux et de la cour d'école et le climat social. Cette consultation doit également permettre aux élèves de formuler des commentaires sur les sujets de leur choix.

Il est proposé par Johanne Caouette et appuyé par Grégoire Poirier-Richer que l'objet de consultation auprès des élèves soit : le questionnaire sécurité violence intimidation révisé (QSVE-R) 2024.

#### **CE-25-12032024 Campagne de financement Marcheton**

94. Le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école.

L'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement; le centre de services scolaire doit, à la demande du conseil d'établissement, lui permettre l'examen des dossiers du fonds et lui fournir tout compte, tout rapport et toute information s'y rapportant.

Il est proposé par : Simon Lajoie et appuyé par : Marie-Pierre Couture que le conseil d'établissement approuve la campagne de financement « Marcheton » pour l'organisation d'activités par l'OPP pour tous les élèves de l'écoles.

### **3- Informations et suivis**

- a. **Projet éducatif (Article 74) et plan d'action : l'équipe-école et les équipes-niveaux se concertent afin d'indiquer quels moyens sont mis en place pour répondre aux objectifs du projet éducatif.**
- b. **Suivi classe verte : Il y a des appels d'offres et pendant l'été la classe verte devrait être installée.**
- c. **Prix Bravo : Viviane et Geneviève soulignent la candidature de Chantal Tremblay pour son travail remarquable, ses initiatives et son projet des objets perdus.**
- d. **Consultation, Politique du passage primaire au secondaire : courriel concernant la politique, c'est une nouvelle politique cette année.**
- e. **Consultation calendrier scolaire 2025-2026 : Envoi de calendrier courriel, début 2 septembre 2025.**

#### **4- Travaux des comités**

- a) **Comité de parents : Monsieur Lajoie fait des suivis concernant l'école 037 et nous mentionne la décision prise par le CA au sujet de l'éclipse et précise que le congrès aura lieu la fin de semaine suivante.**
- b) **Comité consultatif EHDAA : Monsieur Côté était absent lors du dernier comité. Donc rien à ajouter.**
- c) **Enseignants :**
- d) **Personnel de soutien : Période de réinscription sur Mozaik-portail.**
- e) **Service de garde : Johanne fait partie de plusieurs comités pour le service de garde afin de rester informée et pour l'expérience. Colloque, tâche éducatrice, etc...**
- f) **Membre de la communauté : absente**
- g) **OPP : organisation de la campagne de financement du marcheton, semaine du personnel de soutien, administratif et service de garde sera soulignée. Rien de prévu pour Pâques. Organisation de la fête de fin d'année à venir Les étoiles du V-V questionnement : consultation avec le personnel intéressées cependant à suivre. Des discussions doivent avoir lieu.**

#### **5. Prochaine rencontre le mardi 14 mai 2024 en teams.**

- a. **Guide de fonctionnement service de garde 2023-2024**
- b. **Liste de matériel scolaire, cahiers d'exercices et les frais de cahiers chargés aux parents.**

#### **6. Levé de la séance**

**Sur proposition de Marie-Pierre Couture, appuyé par Johanne Caouette il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h45.**